

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**

Séance de gestion transitoire par le Comité de régie du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue à la salle Lafontaine du Centre administratif, au 2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke, **le mardi 8 septembre 2020 à 8 h.**

Présences : M. Christian Provencher, directeur général, M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration, Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, Mme Mélanie Laroche, conseillère-cadre, Mme Mylaine Lafond, adjointe exécutive, M. Donald Landry, secrétaire général, M. Daniel Samson, directeur du Service des ressources humaines, Mme Julie Boivin, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Mme Paule Corriveau, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, Mme Julie Caron, directrice du Centre de formation professionnelle 24-Juin, Mme Isabelle Laroche, directrice de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, M. Rémy Fontaine, directeur de l'école du Triolet et M. Pierre Langlois, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information

Personnes absentes : Mme Isabelle Boucher, directrice du Service des ressources éducatives et M. Patrick Guillemette, directeur du Centre Saint-Michel.

1.0 COMMISSAIRES

1.1 Quorum

Le quorum est constaté à 8 h.

1.2 Procès-verbal de la gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 25 août 2020

1.2.1 Adoption et dispense de lecture

GTCR 2020-113

Attendu que le procès-verbal a été remis aux membres du Comité de régie au moins six heures avant le début de la présente séance.

Sur la proposition de M. Rémy Fontaine, appuyée par M. Daniel Samson, le procès-verbal de la gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 25 août 2020 est unanimement approuvé et le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

1.2.2 Suivi

Il n'y a aucun suivi.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

GTCR 2020-114

Sur la proposition de M. Carl Mercier, appuyée par Mme Isabelle Laroche, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance de gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 8 septembre 2020.

2.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

2.1 Entente de transport intégré avec la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour l'année scolaire 2020-2021

GTCR 2020-115

Attendu que l'article 13 du *Règlement sur le transport des élèves* prévoit que le centre de services scolaire : « ... dont le territoire recoupe celui d'un organisme public de transport en commun ou l'établissement d'enseignement situé sur le territoire d'un tel organisme doit offrir, au moins 10 jours avant de procéder à des négociations de gré à gré ou avant de procéder par soumissions publiques, la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun »;

Attendu que le Service des ressources financières et du transport scolaire a contacté la Société de transport de Sherbrooke (STS) afin de fournir la liste de ses élèves et leur emplacement sur le territoire de la STS;

Attendu que cela a permis d'identifier près de 1 000 élèves pouvant être transportés par la STS;

Attendu la nécessité de signer une entente de service avec la STS pour ces élèves;

Attendu que ces élèves devront assumer un montant équivalent à 35 % du coût réel de la tarification mensuelle pour l'utilisation du transport en commun;

Attendu que la STS est une personne morale de droit public;

Attendu qu'un organisme public peut contracter un contrat de gré à gré avec un autre organisme public ou une filiale sans avoir à suivre les encadrements prévus à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP, art. 1).

Sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyée par Mme Julie Caron, il est unanimement résolu :

1. D'accepter le contrat de transport intégré avec la Société de transport de Sherbrooke (STS) pour l'année scolaire 2020-2021;
2. D'autoriser le directeur général et le directeur général adjoint à l'administration à signer ce contrat.

Le tout selon le dossier 3-56-014 faisant partie intégrante des présentes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

3.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

3.1 Achat de portables pour le personnel administratif

GTCR 2020-116

Attendu que devant la possibilité d'un éventuel 2^e confinement, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) doit se procurer de nouveaux appareils technologiques pour le personnel administratif afin de répondre à la demande, si nécessaire;

Attendu que de déplacer les tours d'ordinateur à la maison représente un problème au niveau de l'accès à certains logiciels centralisés, notamment ceux de la GRICS comme Paie, Achat et Dofin;

Attendu qu'étant donnée que les ruptures de stock sont de plus en plus courantes et que les délais de livraison s'allongent, nous désirons procéder à une commande de 500 portables dès maintenant;

Attendu que ces achats ne sont admissibles à aucune mesure, elles seront financées par le code budgétaire COVID, pour un montant de 330 000 \$ avant taxes;

Attendu que tous ces achats se feront par achats regroupés via des appels d'offres de Collecto.

Sur la proposition de Mme Isabelle Boucher, appuyée par M. Daniel Samson, il est unanimement résolu :

D'autoriser les achats pour un montant de 330 000 \$ avant taxes, le tout selon le document constituant le dossier 3-57-057 déposé à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la directrice du SRMTI à procéder à l'émission des commandes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

3.2 Renouvellement de licences avec la GRICS pour l'année 2020-2021

GTCR 2020-117

Attendu que chaque année, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) doit renouveler certains contrats de licences selon les détails qui suivent;

Sommaire	Montant (avant taxes)	Montant (taxes incluses)
GRICS (frais annuel de licences)	731 773,33 \$	841 356,39 \$

Produit	2020-2021 (facture)
GESTION PÉDAGOGIQUE	
Exploitations des données du MELS	8 812 \$
Soutien transmission FP-FGA	1 740 \$
LUMIX FP-FGA, licence annuelle	10 874 \$
AVANT-GARDE, soutien centralisé	13 119 \$
Dépistage du décrochage scolaire (DDS)	3 479 \$
GPI - Communications aux répondants	8 812 \$
LUMIX-Jeunes	10 082 \$
La Procure	13 388 \$
Suite Adultes et FP	62 050 \$
Suite GPI	83 054 \$
Mozaïk portail	119 582 \$
Consultation - Horaire Web EI	1 768 \$
DOCUMENTS ET LOISIRS	
Constellio, licence annuelle	19 096 \$
Regard Windows - licence	23 016 \$
OUTILS PÉDAGOGIQUES	
BIM FG Jeunes	26 650 \$
BIM FP	23 877 \$
BIM FG Adultes	14 467 \$
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
REPÈRES.QC.CA	13 798 \$
PAIE ET RESSOURCES HUMAINES	
Dépôt Direct	2 448 \$
Paie - GDE	5 387 \$
Paie - GDP	5 963 \$
Paie - GASM	2 126 \$
Paie - GRH - Fonctions complémentaires - 7 modules	21 686 \$
Paie - GRH : Suivi absences+CSST-SAAQ	15 744 \$
Facturation électronique SSQ	2 834 \$
Paie - transmission Percos	1 398 \$
Suite Adm. PAIE PLUS et DOFIN PLUS	111 680 \$
Performa	9 245 \$
Paie - GRH - capsules d'aide - décentralisée	3 355 \$
RESSOURCES MATÉRIELLES	
HELIOS	5 347 \$
Suite Approvisionnement	27 804 \$
SIMACS	7 345 \$

FINANCES ET TAXATION	
TFP scolaire	14 191 \$
TFP : Module Internet	3 717 \$
TFP : Rôles et certificats	1 856 \$
Infini	4 692 \$
Mozaik-gestion adm, infonuagique, licence annuelle	63 477 \$
TRANSPORT SCOLAIRE	
Piastre	3 387 \$
Géobus	21 967 \$
AUTRES	
Cotisation des membres	17 692 \$
Participation au groupe CP-GTI	552 \$
TSF	3 196 \$
Frais de communication réseau	6 329 \$
Tableaux de bord CAR (Collaborer-Apprendre-Réussir), licence	4 725 \$
Espace API	15 551 \$

841 356 \$

Attendu qu'il est important de noter que ces montants pourraient fluctuer advenant l'ajout, en cours d'année, de produit(s) ou de service(s);

Attendu que ces achats seront financés à même le budget des écoles;

Attendu que la GRICS est une filiale d'organismes publics;

Attendu qu'un organisme public peut contracter un contrat de gré à gré avec un autre organisme public ou une filiale sans avoir à suivre les encadrements prévus à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP, art. 1);

Attendu la recommandation du SRMTI, pour l'achat des licences à la société GRICS au montant indiqué.

Sur la proposition de Mme Paule Corriveau, appuyée par M. Rémy Fontaine, il est unanimement résolu :

D'autoriser les contrats pour l'année 2020-2021 pour la société GRICS au montant de 731 773,33 \$ avant taxes, le tout selon le document constituant le dossier 3-57-058 déposé à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la directrice du SRMTI à procéder à l'émission des commandes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

4.0 INFORMATION

Il n'y a aucune information.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Daniel Samson, appuyée par Mme Isabelle Laroche, la séance est levée à 8 h 15.

Christian Provencher,
Directeur général

Donald Landry,
Secrétaire général